

NOTE AUX OPERATEURS MINIERS RELATIVE A LA RENONCIATION AUX PERMIS MINIERS

La renonciation aux permis miniers est un droit accordé aux opérateurs miniers en vertu des dispositions de la loi n° 14-05 du 24 Février 2014 portant loi minière et du décret exécutif n° 18-202 du 05 août 2018.

A cet effet, l'ensemble des opérateurs miniers sont informés que dorénavant, les demandes de renonciation aux permis miniers ne seront acceptées qu'après :

- La régularisation de la situation de paiement des droits et taxes miniers ;*
- La prise en charge ou l'engagement à prendre en charge, selon le cas, de l'ensemble des obligations citées aux articles n° 84, 85 et 86 de la loi minière ;*

Sachant que tout opérateur minier qui renonce à son permis minier, demeure responsable de la restauration et de la remise en état des lieux de son site minier conformément aux dispositions de l'article n° 85 de la loi minière.

Aussi, la demande de renonciation doit être établie conformément au modèle joint en annexe, signée et paraphée par le représentant légal du titulaire du permis minier, à défaut, ladite demande ne sera pas prise en considération.

De même, la demande de renonciation doit être accompagnée d'un rapport géologique prenant en charge notamment, le calcul des réserves exploitables résiduelles (le modèle du rapport géologique exigé sera communiqué ultérieurement).

Par ailleurs, et en application des dispositions de l'article n° 84 de la loi minière, les demandes de renonciation doivent être adressées à Monsieur le Président du Comité de Direction de l'Agence Nationale des Activités Minières, au plus tard quatre-vingt-dix (90) jours avant l'arrêt prévu de l'exploitation.

Annexe 1

Modèle de demande de renonciation au permis minier

A

Monsieur le Président du Comité de Direction de l'Agence Nationale des Activités Minières

Je soussigné, Monsieur /Madame /
né (e) le..... à, titulaire de CNI/PC N°.....,
délivré en date du, par, en qualité de Gérant/
Directeur/ Directeur Général / Président Directeur Général de la société
....., numéro du registre de commerce daté du
sise à ...(adresse sociale de la société)..... Wilaya de
..... ; sollicite l'accord de votre autorité pour la renonciation totale/ ou
partielle au permis minier n° valable du au,
sis au lieu-dit, commune de, wilaya de
..... Dont les coordonnées sont comme suits :

Aussi, je vous informe que l'arrêt définitif de l'activité (de prospection, d'exploration ou d'exploitation) est prévu dans les 90 jours qui suivent, à savoir le .. /.. /....

Les motifs de renonciation de permis miniers sont :

-
-
-

Toutefois, nous nous engageons et restons redevables quant au respect des obligations qui nous incombent en vertu des dispositions de loi minière et des textes pris pour son application, et cette renonciation ne nous dispense en rien de nos obligations au titre de l'après-mine, telles que définies dans la loi minière.

Fait àle

Nom et prénom du représentant légal :

Signature :

Cachet de l'entreprise :